MOSQUEE CENTRALE ZONGO COTONOU

***Association Islamique d’Information et d’Assistance Sociale (A.I.I.A.S.)***

### *01 BP 621 Tel : 21 31 51 78 Fax : 2131 51 79 E-mail :* mohamelhabib@yahoo.fr



**خُطْبَةُ الْجُمُعَةِ**

**SERMON DU VENDREDI:**

**La piété ! Quelle belle parure pour un serviteur et quel élégant habit à porter !**

SERMON DU VENDREDI

##### Le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit: « Crains Allah où que tu sois. Fais suivre la mauvaise action par une bonne action, elle l’effacera Et traite les gens avec le bon caractère ». (Rapporté par Tirmidhi)

**DJOUM’A … Ramadan 1442 A.H.**

**Vendredi ….Avril 2021 A.D SERMON 1385**

L

Louanges à Allah, Maître des univers, le plus digne d’être craint et le Pardonneur par excellence. Que la paix et la bénédiction d’Allah soient accordées à l’élu d’Allah, le sceau des prophètes et messagers, le prophète Mouhammad, ainsi qu’aux membres de sa famille, à tous ses compagnons et ceux qui suivent leur pas jusqu’au jour de la résurrection.

 Allah à lui la louange et la pureté a dit dans le Glorieux Coran **« Ô les croyants ! On vous a prescrit as-Siyam (le jeûne) comme on l’a prescrit à ceux d’avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété »** (Sourate 2 Aayate 183)

Ô vous jeûneurs ! Craignez Allah et sachez que *la piété est* le principal but *du jeûne de Ramadan* comme l’indique le verset suscité. Sl’amour d’Allah élève le serviteur au plus haut degré, la piété quant à elle est pour lui la source de tous biens, la citadelle de la bénédiction et le bouclier contre tout mal.

 Que signifie attaqwa ou la piété selon les enseignements islamiques ?

##### Parlant de la piété l’Imam Ali (qu’Allah soit satisfait de lui) l’a définie comme suit: « la crainte d’Allah, la mise en pratique de ce qu’il a révélé, la satisfaction avec le strict minimum et la préparation pour le grand voyage ».

#####  Pour Omar ibn Abdul Aziz (qu’Allah lui accorde Sa miséricorde) : « la piété ne se limite pas au jeûne pendant le jour, ni aux veillées pieuses pendant la nuit, ni même aux deux ensembles, la piété c’est, en un mot, l’abstinence de ce qu’Allah a interdit et l’accomplissement de ce qu’il a enjoint d’accomplir ».

Il n’est aucun doute que la piété est la principale vertu qu’Allah a enjoint aux premiers hommes et aux derniers. En effet Allah (Exalté soit- Il) a dit : **« A Allah seul appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. « Craignez Allah ! » Voilà ce que Nous avons enjoint à ceux auxquels avant vous le Livre fut donné, tout comme à vous-mêmes. Et si vous ne croyez pas (cela ne nuit pas à Allah, car) très certainement à Allah seul appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Et Allah se suffit à Lui-même et Il est digne de louange »** (Sourate 4 Aayate 131).

 Conformément à ses injonctions divines, la piété a été l’objet d’appel de tous les prophètes et messagers. Il n’y a pas de prophète ou de messager qui n’ait dit à son peuple. **« Ne craindrez-vous pas Allah ? » :**

##### « Le peuple de Noé traita de menteurs les Messagers, lorsque Noé, leur frère (contribule), leur dit : "Ne craindrez-vous pas [Allah] ? Je suis pour vous un messager digne de confiance. Craignez Allah donc et obéissez-moi. » (Coran : 26/105 à 108)

##### « Et quand Hud, leur frère (contribule), leur dit : "Ne craindrez-vous pas [Allah] ? " » (Coran : 26/124)

##### « Quand Salih, leur frère (contribule), leur dit : "Ne craindrez-vous pas [Allah] ? " » (Coran : 26/142)

##### « Le peuple de Lot traita de menteurs les Messagers, quand leur frère Lot leur dit : "Ne craindrez-vous pas [Allah] ? "» (Coran : 26/161)

##### Lorsque Chuaïb leur dit : "Ne craindrez-vous pas [Allah ? "» (Coran : 26/177).

#####

#####    Quant au dernier prophète (صلى الله عليه وسلم) envoyé pour sauver l’humanité il a, dans bon nombre de Hadiths, recommandé à sa Communauté (Ummah) de s’armer de piété. D’après Moaz Ibn Jabal (qu’Allah soit satisfait de lui) il lui a dit, en aparté: « Crains Allah où que tu sois. Fais suivre la mauvaise action par une bonne action, elle l’effacera. Et traite les gens avec le bon caractère ». (Rapporté par Tirmidhi). Il a également dit : « ...La piété est ici. (et il indiqua sa poitrine de la main 3 fois)  » (Rapporté par Mouslim)

##### Les compagnons et les pieux prédécesseurs ont bien compris cette injonction et se sont abreuvés de cette crainte révérencielle et l’ont mis en œuvre avant pendant et après Ramadan :

##### Abdullah Ben Dinar dit : je suis sorti, en compagnie de calife Oumar Ben El-Khattab, pour la Mecque, en route, nous nous sommes arrêtés pour se reposer, nous rencontrâmes un berger descendant de la montagne. Oumar lui dit : vends-nous un mouton, berger, de ce troupeau ! Le berger répondit : ce troupeau est à mon maître. Dis-lui qu’un loup l’a dévoré, lui dit Oumar. L’esclave répondit : et Allah, où est-il ? Oumar pleura et alla voir son maître, lui racheta l’esclave et l’affranchit.

 Rappelons chers frères et sœurs en Islam que la piété est la meilleure vertu qu’Allah a le plus mis en exergue dans le Coran, car il n’y a aucun bien apparent ou caché qu’on puisse avoir ici-bas ou dans l’au-delà et qui n’ait pour cause la piété. De la même manière, il n’y a aucun mal apparent ou caché, ici-bas ou dans l’au-delà contre lequel la piété ne serve de bouclier.

Ô vous qui portez la foi ! la piété est non seulement la source de tous biens, la citadelle de la bénédiction mais aussi le bouclier contre tout mal. A titre d’exemples :

- Celui qui cherche à acquérir une science peut arriver à ses fins en craignant Allah : « **Et craignez Allah, alors Allah vous enseigne et Allah est Omniscient**» (Sourate 2 Aayate 282)

- La solution pour sortir d’une situation où l’on est en proie au doute se trouve encore dans la crainte d’Allah : « **Craignez Allah et croyez en son messager pour qu’il vous accorde deux parts de sa miséricorde et qu’Il vous assigne une lumière à l’aide de laquelle vous marcherez, et qu’Il vous pardonne, car Allah est Pardonneur et très Miséricordieux.**» (Sourate 57 Aayate 28)

- Dans des situations critiques, mon frère, ma sœur ce ne sont pas les charlatans ni les marabouts qui te feront sortir de ces problèmes. Mais c’est Allah, puisqu’Il nous dit dans le Glorieux Coran **« Et quiconque craint Allah, Il lui donnera une issue favorable et Lui accordera ses dons par des moyens sur lesquels il ne comptait pas…»** (Sourate 65 Aayates 2 et 3)

 - Si l’on désire que ses vœux soient agréés, c’est à Allah qu’on s’en remet. **«…Allah n’accepte que de la part des pieux »** (sourate 5 Aayate 27)

- La piété est encore le moyen par lequel l’on atteint la noblesse, car Allah (Exalté soit-Il) dit : **«… le plus noble d’entre vous, auprès d’Allah, est le plus pieux…»** (Sourate 49 Aayate 13)

- La piété est également la solution pour résoudre les difficultés de tous genres telles que celles de la subsistance ou de la vie conjugale. Nous en avons la preuve dans le verset ci-après : **« Et quiconque craint Allah, Il lui donnera une issue favorable et Lui accordera ses dons par des moyens sur lesquels il ne comptait pas…»** (Sourate 65 Aayates 2 et 3)

**«…Quiconque craint Allah cependant, il lui facilite les choses. »** (Sourate 65 Aayate 4)

- Quant à ceux qui sont confrontés aux problèmes de convoitise et de jalousie de la part de leurs ennemis, le meilleur moyen d’échapper à leurs manigances est de craindre Allah : **«…mais si vous êtres endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal…»** (Sourate 3 Aayate 120)

- La piété est un gage qui sauve de l’enfer: **« Il n’y a personne parmi vous qui ne passera pas par [l’enfer] : Car [il s’agit là] pour ton Seigneur d’une sentence irrévocable. Ensuite, Nous délivrerons ceux qui étaient pieux et Nous y laisserons les injustes agenouillés »** (Sourate 19 Aayate 71 et 72)

- Elle est le grand boulevard qui mène surement au paradis. Allah a préparé pour les pieux un jardin large comme les cieux et la terre. : « **Voilà le Paradis dont nous ferons hériter ceux de nos serviteurs qui auront été pieux**» (Sourate 19 Aayate 63)

Ô adorateurs d’Allah ! C’est au vu de toutes ces vertus que confère la piété qu’Allah nous a enjoints de jeûner dans le but de l’atteindre. Nous devons donc jeûner en ne perdant pas de vue cet objectif et en faisant jeûner tous les organes de notre corps. Il est incontestable que la meilleure provision que l’on doit amasser aujourd’hui, alors qu’on est encore dans ce bas monde, est la piété car c’est elle qui nous servira efficacement lors du grand voyage comme le dit le Tout Puissant**: « Et prenez vos provisions; mais vraiment la meilleure provision est la piété. » (Coran : 2/197).**

Il s’agit d'une provision absolument indispensable à tout serviteur soucieux de comparaître, la tête haute, devant son Seigneur. Celui qui viendra sans une telle provision n’aura que regret et remords ce jour-là.

C’est pour cela qu’Allah a dit : « **ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission** » (Sourate 4 Aayate 102)

***Ô Adorateurs d’Allah! Comment faire pour acquérir la piété cette vertu inestimable?***

La piété exige que le cœur soit patient, généreux, constamment vigilant et craigne toujours la désobéissance à son Seigneur. Elle veut également que le fidèle soit toujours soucieux de se conformer aux prescriptions divines et de lutter contre son âme pour dominer sa passion. Elle exige aussi à ce que le fidèle soit constamment en zikr (évocation, invocation, récitation et méditation du Coran…) pendant ou en dehors de ce mois béni. En effet Allah (Exalté soit-Il) a dit : «**La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, aux Livres et aux prophètes, de donner de son bien, quelqu'amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jougs, d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakat. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux!**» (Sourate 2 Aayate 177)

 Chers frères et sœurs en Islam, la piété se manifeste à plusieurs degrés. D’après Abou Darda (qu’Allah l’agrée), ***« La parfaite piété consiste pour le serviteur à craindre Allah dans les moindres détails. Il en est de même lorsqu’il renonce à une chose licite craignant qu’elle ne soit illicite »***

A-t-on besoin d’exagérer ou de faire scrupuleusement preuve dans l’observation des lois d’Allah surtout pendant ce mois de Ramadan ? Bien sûr, car Allah nous a bien averti que le compte sera fait dans les détails. Il a dit : « **Quiconque fait un bien, fut ce du poids d’un atome, le verra. Et quiconque fait un mal, fût – ce du poids d’un atome, le verra** » (Sourate 99 Aayates 7 et 8)

#####   « La piété ! Quelle belle parure pour un serviteur et quel élégant habit à porter ! » (Coran : 7/26).

Chers jeûneurs, Allah nous rappelle l’importance et la portée de la piété qui constituera la provision de chaque âme dans l’au-delà :**« ô vous qui avez cru ! Craignez Allah. Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain. Et craignez Allah, car Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. »** (Sourate 59 Aayate 18)

*Qu’Allah fasse que nous soyons de ceux qui écoutent la parole et qui s’évertuent à l’appliquer de la meilleure des façons*

*Ô Allah ! Fasse que nous atteindrions la piété avant notre mort. Ô Allah ! Accorde –nous les multiples récompensent que Tu as placé dans ce mois béni de Ramadan.*